

DROIT À L'ÉDUCATION : OÙ EN EST-ON ?

Voix off

L'ambiance est de retour dans bon nombre de cours de récréation dans le monde. Mais tous les enfants n'ont pas accès aux salles de classe. Même s'il y a du progrès sur le nombre de garçons et filles scolarisés, le tableau est encore noir. Un enfant sur cinq sur Terre fréquente partiellement ou ne fréquente pas du tout l'école. Résultat, chaque année, 617 millions d'entre eux n'apprennent pas suffisamment les principes de base de la lecture ou du calcul.

La pauvreté est le plus grand obstacle à l'éducation. Dans les zones les plus déshéritées, il y a cinq fois plus de risque de ne pas bénéficier d'un enseignement primaire. L'agence des Nations unies pour l'éducation affirme que si tous les jeunes achevaient leurs études secondaires, cela aboutirait à diminuer de moitié le nombre de personnes pauvres dans le monde. On attend toujours des progrès concernant la parité. Les deux tiers des analphabètes dans le monde sont des femmes. Les jeunes afghanes empêchées récemment par les talibans d'aller en cours viendront grossir cette triste statistique.

De la Syrie à l'Ukraine en passant par le Nord-Kivu, les théâtres de guerre sont bien sûr des freins à l'éducation : 27 millions d'enfants vivant dans ces zones de conflits ne sont pas scolarisés, ou alors, loin de chez eux. Cette semaine, vingt mille Ukrainiens ont fait leur rentrée des classes en France.

La France, d'ailleurs, est-elle une bonne élève ? Dans le classement des meilleurs pays pour les taux de scolarisation, elle se trouve loin derrière le trio de tête, à savoir le Canada, Singapour et le Royaume-Uni, qui scolarisent près de 99 % de leur population. Derrière la Géorgie, derrière l'Iran ou encore la Malaisie, la France est 16^e. La Belgique est 27^e de ce classement, les États-Unis sont 96^e. Comme quoi, pour cette rentrée encore, il n'y a pas que les plus pauvres qui doivent revoir leur copie.